

Alvéole Plus,

**LE PROGRAMME
DE FINANCEMENT
DE STATIONNEMENT
VÉLO ABRITÉ ET SÉCURISÉ**

LA FUB :

- Depuis 1980
- Fédère l'action de + de 500 associations pro-vélo en FRANCE
- Interlocutrice naturelle et légitime sur les sujets de mobilités actives
- Le vélo au quotidien





QUI DEVELOPPE LE PROGRAMME EN HAUTS-DE-FRANCE?

AGIR AU QUOTIDIEN POUR LE MONDE DE DEMAIN



CONSEIL – SENSIBILISATION – FORMATION





QUELS SONT LES SERVICES PROPOSES PAR LE PROGRAMME ALVEOLE PLUS ?



COFINANCEMENT DE STATIONNEMENTS VÉLO SÉCURISÉS

Financer **100 000** places de stationnement sécurisées afin de lutter contre le vol de vélo



Calendrier : dépôt des pièces justificatives jusqu'au **15 novembre 2024**





QUELS SONT LES SERVICES PROPOSES PAR LE PROGRAMME ALVEOLE PLUS ?



CONSEIL À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

Accompagner **2 900**
bénéficiaires dans l'élaboration
de leur projet de stationnement

Mars
2023



COFINANCEMENT DE STATIONNEMENTS VÉLO SÉCURISÉS

Financer **100 000** places de
stationnement sécurisés afin de
lutter contre le vol de vélo



Calendrier : dépôt des pièces justificatives jusqu'au **15 novembre 2024**



QUELS SONT LES SERVICES PROPOSES PAR LE PROGRAMME ALVEOLE PLUS ?



CONSEIL À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

Accompagner **2 900**
bénéficiaires dans l'élaboration
de leur projet de stationnement



COFINANCEMENT DE STATIONNEMENTS VÉLO SÉCURISÉS

Financer **100 000** places de
stationnement sécurisés afin de
lutter contre le vol de vélo



FORMATION À LA MOBILITÉ À VÉLO

Former **7 000** usagers au
changement de comportement



Calendrier : dépôt des pièces justificatives jusqu'au **15 novembre 2024**

en savoir plus

alveole+
Plus de places
pour le vélo, partout !



QUI SONT LES PRICIPAUX BENEFICIAIRES ELIGIBLES AU PROGRAMME ALVEOLE PLUS ?



ÉCOLES ET ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

Exemples : Collèges, lycées, départements, régions, CNRS, INRAE, Grandes Ecoles, Universités etc.

Liste des bénéficiaires disponible sur <https://alveoleplus.fr/>





QUI SONT LES BENEFICIAIRES ELIGIBLES AU PROGRAMME ALVEOLE PLUS ?



**ESPACES ET
SITES PUBLICS**



**HABITAT
SOCIAL**



**GARES ET PÔLES
D'INTERMODALITÉ**



**COPROPRIÉTÉS
PRIVÉES**



**ESPACES POUR
LES LIVREURS
À VÉLO**

Nouvelles cibles par rapport à Alvéole 2



QUELS SONT LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DES SUPPORTS D'ATTACHE ?

Support d'attache **fixé au sol ou au mur**

Support d'attache **résistant**
(vandalisme, intempéries, épreuve du temps)



Support permettant d'attacher le vélo au niveau du **cadre et de la roue avant** avec un **antivol U**



Support permettant de **stabiliser l'entièreté du vélo** par appui ou maintien du cadre

Support permettant de **ranger son vélo sans avoir à le porter**

Support permettant d'attacher **tout type de vélo**
(largeurs de pneus, tailles de guidons différentes)



QUELS SONT LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DE L'INSTALLATION DE STATIONNEMENT ?



Abrité

Eclairé

Séparé des véhicules motorisés : paroi, garde-corps ou recul

Système de fermeture sécurisée du local ou de la consigne (sauf pour les abris ouverts)

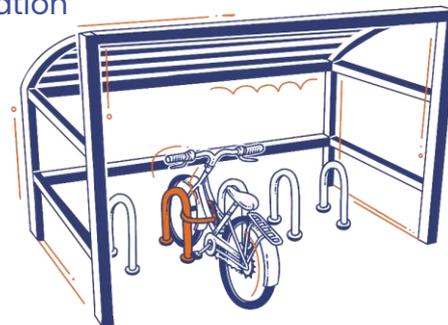
Situé au rez-de-chaussée, ou à défaut au 1^{er} sous-sol

Situé à proximité du lieu de destination

Accessible par de faibles pentes (inférieures à 5,7°, soit 10%)

Surface minimale par emplacement de 1,5m² hors espace de dégagement

Maximum 2 portes à ouverture manuelle depuis l'extérieur (hors porte du local et hors portes automatiques)

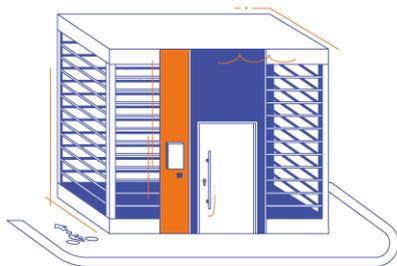


en savoir plus

alvéole+
Plus de places pour le vélo, partout !

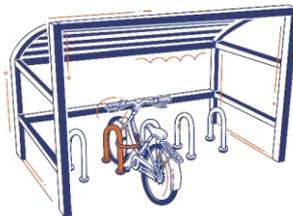


QUELLES SONT LES CONFIGURATIONS DE PRISE EN CHARGE ?



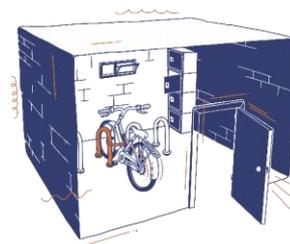
CONSIGNE SECURISEE

Toutes cibles **6**



ABRI OUVERT

Toutes cibles **8**



ATTACHES DANS UN LOCAL OU ABRI EXISTANT

Toutes cibles **8**

Minimum d'emplacement créés/ abri par projet

Assiette de prise en charge

40% de l'investissement HT et **50%** HT pour les zones à faibles émissions (ZFE)

Montant maximal de prise en charge par emplacement

1200 € HT

650 € HT

80 € HT

Catalogue

Référencement tout au long du programme des fournisseurs et de leurs équipements



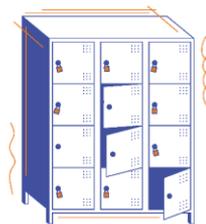
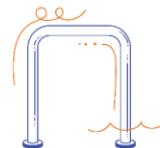


QU'EST-CE QUI PRIS EN CHARGE PAR LE PROGRAMME ?

Est pris en charge uniquement ce qui se trouve à l'intérieur de l'abri

Equipements : les supports d'attache éligibles, abris, consignes sécurisées collectives et individuelles, les bornes de recharge électriques intégrées aux supports d'attache ou aux casiers, les stations d'outils, de gonflage et casiers de rangement installés à l'intérieur de l'abri

Frais annexes si réalisés par le fournisseur : les frais de livraison et de pose, le système d'éclairage, le système de serrure, l'installation de garde-corps, l'enduit, la peinture, le bardage sur les parois des abris, la personnalisation et la signalétique à l'intérieur de l'abri



en savoir plus
alvéole+
Plus de places
pour le vélo, partout !



QU'EST-CE QUI EST N'EST PAS PRIS EN CHARGE PAR LE PROGRAMME ?

Non pris en charge (non exhaustif)

Autres :

- Les pince-roues, les supports pour les trottinettes,
- Les stations de lavage,
- L'achat de stations d'outils, gonflage ou casiers seuls (sans achat de supports d'attache, abri ou consigne),
- Les frais de livraison ou de pose si réalisés par une entreprise tierce,
- Les travaux de gros œuvre nécessaires à l'installation des équipements (ex. dalle béton),
- Les travaux de raccordement au réseau d'eau, d'électricité ou de gaz,
- Les travaux paysagers : aplanissement du sol, finition des sols, création d'un cheminement pour rejoindre le stationnement vélo,
- Les frais administratifs : démarches administratives DT, DICT déposées auprès des organismes de réseaux d'eau, d'électricité et de gaz, autorisations de voirie, etc.,
- Le système de gestion informatique de l'espace de stationnement,
- Les capteurs ou compteurs de fréquentation, dispositifs de vidéosurveillance, etc.
- Le leasing des équipements de stationnement.



STATIONNEMENT **EXEMPLES DE PRISE EN CHARGE** hors ZFE

	PROJETS HORS ZFE CONSIGNE SECURISÉE DANS UN LIEU PUBLIC	
	Exemple 1	Exemple 2
Montant de l'investissement incluant les équipements complémentaires et divers éléments pris en charge	40 500 € HT	82 000 € HT
Nbre d'emplacements créés	26	26
Montant maximal pris en charge par emplacement	1 200 € HT	1 200 € HT
Montant maximal pris en charge pour le projet	1 200 € HT × 26 = 31 200 € HT	1 200 € HT × 26 = 31 200 € HT
Prime estimée	40 500 € HT × 40% = 16 200 € HT	82 000 € × 40 % = 32800€ HT
Prime applicable	16 200 € HT	31 200 € HT



STATIONNEMENT **EXEMPLES DE PRISE EN CHARGE**

	PROJETS EN ZFE CONSIGNE SECURISÉE DANS UN LIEU PUBLIC	
	Exemple 1	Exemple 2
Montant de l'investissement incluant les équipements complémentaires et divers éléments pris en charge	40 500 € HT	75 000 € HT
Nbre d'emplacements créés	26	26
Montant maximal pris en charge par emplacement	1 200 € HT	1 200 € HT
Montant maximal pris en charge pour le projet	1 200 € HT × 26 = 31 200 € HT	1 200 € HT × 26 = 31 200 € HT
Prime estimée	40 500 € HT × 50% = 20 250 € HT	75 000 € × 50 % = 37 500 € HT
Prime applicable	20 250 € HT	31 200 € HT



CONSEIL : OBJECTIFS, MODALITÉS, RESSOURCES

OBJECTIFS

Accompagner certains bénéficiaires dans la définition et l'élaboration d'un projet

Déployer des stationnements en adéquation avec la cible d'utilisateurs

MODALITES

1 seul
accompagnement par bénéficiaire

2 formes
d'accompagnement

100 % de prise en charge

Possibilité de choisir son conseiller

RESSOURCES

Questionnaire d'analyse des connaissances et besoins

Guide du stationnement





CONSEIL : FORMES D'ACCOMPAGNEMENT

BENEFICAIRES	CONSEIL ACCOMPAGNEMENT	
	EXPRESS	APPROFONDI
Espaces et sites publics (collectivités)	<i>moins de 20 000 hab.</i>	✗
Habitat social (bailleurs sociaux)	✓	✗
Gares et pôles d'intermodalité	✓	✗
Ecoles et établissements d'enseignement	✓	✓
Espaces destinés aux livreurs à vélo	✓	✓
Copropriétés privées à usage principal d'habitation	✓	✓



CONSEIL DEROULEMENT DE LA PRESTATION

Dans quelles circonstances ?

Projet de création,
d'agrandissement ou d'amélioration
d'un espace de stationnement

Quels objectifs ?

Aider les bénéficiaires à définir et
concrétiser leur projet
Identifier l'espace adapté

Quelles modalités ?

1 service de conseil par bénéficiaire
2 formes d'accompagnement :
express et approfondi
Prise en charge à 100%



Inscription

Le bénéficiaire dépose son projet sur la plateforme. Il peut déposer autant de projets souhaités.

Demande de service conseil (optionnel)

Le bénéficiaire choisit ou non de recourir à un conseiller. Dans ce cas, il remplit un formulaire incrémenté sur la plateforme.

Choix du conseiller

Le bénéficiaire choisit son conseiller.



le conseiller reçoit les réponses au formulaire.





CONSEIL ACCOMPAGNEMENT EXPRESS

Durée : 1 jour

3

4

5

Prise de connaissance du projet

Le conseiller reçoit les réponses du formulaire et prend contact avec le bénéficiaire. Il prépare et organise **la réunion de lancement**.

Réunion de lancement en visio

Le conseiller mène un **entretien approfondi** avec le bénéficiaire. A la suite de cette étape, il prépare une **solution d'aménagement** et d'équipement au bénéficiaire.

Rapport final

Le conseiller complète sur la plateforme les indicateurs requis et importe le **rapport final**.



Le bénéficiaire accède au service stationnement.



en savoir plus

alveo+
Plus de places
pour le vélo, partout !



CONSEIL ACCOMPAGNEMENT APPROFONDI

Durée : 3 jours



3 Prise de connaissance du projet

Le conseiller reçoit les réponses du formulaire et prend contact avec le bénéficiaire. Il prépare et organise **la réunion de lancement**.

4 Réunion de lancement et déplacement sur site

Le conseiller mène un **entretien approfondi** avec le bénéficiaire, se rend sur le site.

5 Présentation d'une solution de stationnement

Le conseiller présente une ou plusieurs **solutions d'aménagement** au bénéficiaire. Il recueille ses retours et amende si nécessaire.

6 Conseil et coaching pour la réussite du projet

Le conseiller approfondit les points spécifiques nécessaires à la bonne réalisation du projet

7 Rapport final

Le conseiller compète sur la plateforme les indicateurs requis et importe le rapport final.



Le bénéficiaire accède au service stationnement.

en savoir plus

alveole+
Plus de places pour le vélo, partout !



FORMATION A LA MOBILITE A VELO

Collèges et Lycées	
Type de session	Session de 12h sur le terrain (+10h de mobilisation/préparation)
Contenu	Théorie <ul style="list-style-type: none">- Entretien son vélo et rouler en toute sécurité.- Partage de bonnes pratiques- Code de la route Pratique <p>Mise en œuvre aux abords de l'établissement ou en circuit urbain</p>



SYNTHÈSE LE PROCESSUS DE DÉPÔT D'UN PROJET





ZOOM STICKER

Le sticker est muni d'un QR code permettant à l'utilisateur d'évaluer le stationnement vélo. Il est affiché à un endroit visible par l'utilisateur.

- Le bénéficiaire fait la commande de son sticker depuis la plateforme. Il le reçoit par la poste. Les réponses du questionnaire sont envoyées une fois par an au bénéficiaire jusqu'à la fin du programme.

**ÉVALUEZ
VOTRE STATIONNEMENT VÉLO !**

Donnez votre avis sur cet abri à vélo
en répondant au questionnaire ci-dessous.
L'enquête ne prend que quelques minutes !



N° de l'abri à vélo :
XXXXXXXXXXXXXXXXXX

en savoir plus

FUB le vélo au quotidien

alveole+ Plus de places sur pour le vélo, partout !

CEE Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

MERCI !
À vos questions...



<https://vu.fr/nptYK>